

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

## **Association GISTI**

3, villa Marcès  
75011 PARIS

**Exercice clos le 31 décembre 2010**

## **Grant Thornton**

SA d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Paris  
RCS Paris B 632 013 843  
100, rue de Courcelles  
75849 PARIS CEDEX 17

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Association Gisti Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **GISTI**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note relative aux faits caractéristiques de l'annexe et concernant la prise en compte à la clôture de l'exercice de la dette résultant des droits accumulés par les salariés sur leurs Comptes Epargne Temps au titre d'un accord d'entreprise sur la réduction du temps de travail signé fin 2000 et comptabilisé pour la première fois en 2010.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le rapport financier et les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 11 mai 2011

Le Commissaire aux Comptes  
**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton  
International



Jean-Pierre Cordier

# BILAN au 31 décembre 2010

GISTI  
3 villa Marcés  
75011 PARIS

ACTIF	2010		2009		PASSIF	2010	2009
	brut	dépréciations	montant net	montant net			
Concessions et licences	2 902	1 772	1 129	1 489	Fonds associatif	80 613	80 613
Matériel et mobilier	45 113	32 820	12 293	10 194	Fonds provenant des libéralités	499 119	499 119
Agencements, installations	29 818	24 883	4 935	7 432	Report à nouveau	-113 925	-83 907
Dépôts et cautionnements	12 045		12 045	12 045	Réserve de trésorerie	60 000	60 000
Titres immobilisés	244	229	15		Subventions d'investissement		
Immobilisations	89 878	59 476	30 417	31 160	Résultat de l'exercice	-136 167	-30 017
Stocks	25 500	4 542	20 958	18 966	Fonds propres	389 640	525 807
Avances fournisseurs	324		324		Provisions pour charges		
Créances d'activités	19 788	700	19 088	13 092	Provisions pour risques		
Débiteurs divers	59 566	59 524	42	51 225	Fonds dédiés	10 131	10 131
Produits à recevoir	22 000		22 000				
Créances	101 679	60 224	41 454	64 317	Provisions	10 131	10 131
Placements	439 390	38 534	400 856	395 362	Avances sur commandes	21 607	18 724
Banques et caisse	130 024		130 024	184 395	Fournisseurs et charges à payer	194 527	133 893
Disponibilités	569 414	38 534	530 880	579 757	Dettes fiscales et sociales	9 761	6 747
Régularisations	6 181		6 181	4 890	Créditeurs divers		
TOTAL GENERAL	792 651	162 776	629 890	699 090	Dettes	225 894	159 364
					Régularisations	4 225	3 788
					TOTAL GENERAL	629 890	699 090

GISTI

3 villa Marcès  
75011 PARIS

## COMPTE DE RESULTAT 2010

CHARGES	2010	2009	PRODUITS	2010	2009
Achats éditions	35 153	27 852	Ventes de documents	97 973	103 370
Autres achats pour la revente			Autres ventes	401	481
<b>total achats pour la revente</b>	<b>35 153</b>	<b>27 852</b>	Production stockée	2 025	3 505
Documentation	8 465	7 595	Activités diverses	15	10
Locations	74 755	70 236	Formation	124 404	134 315
Frais d'envoi et télécommunications	34 671	29 169	<b>total produits des activités</b>	<b>325 748</b>	<b>241 681</b>
Autres achats de biens et services	13 929	48 554	Subventions	224 301	249 500
<b>total autres achats de biens et services</b>	<b>161 748</b>	<b>155 554</b>	Cotisations et dons	187 855	156 033
Personnel et assimilé	531 390	507 681	Produits divers	2 162	3 069
Dotations aux amortissements	6 718	8 272	Reprise de provisions	15 812	7 596
Dotations aux provisions	1 636	3 368	Transferts de charges	17 309	14 402
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>729 124</b>	<b>702 727</b>	<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>662 399</b>	<b>672 281</b>
Frais financiers			<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>66 725</b>	<b>-30 446</b>
			Produits financiers	6 336	1 033
			<b>RESULTAT FINANCIER (2)</b>	<b>6 336</b>	<b>1 033</b>
Charges exceptionnelles *	18 260	8 311	Produits exceptionnels *	253	7 707
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>18 260</b>	<b>8 311</b>	<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>2 482</b>	<b>7 707</b>
			<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (3)</b>	<b>75 778</b>	<b>-604</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>807 385</b>	<b>711 038</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>671 218</b>	<b>681 021</b>
			<b>RESULTAT NET=(1)+(2)+(3)</b>	<b>136 167</b>	<b>-30 017</b>
<i>* dont sur exercices antérieurs</i>	76935	706	<i>* dont sur exercices antérieurs</i>	942	3654

GISTI

3 villa Marcès  
75011 PARIS

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### Faits caractéristiques de l'exercice

La dette résultant des droits accumulés par les salariés sur leurs Comptes Epargne Temps, créés par l'Accord d'entreprise sur le réduction du temps de travail du 22/09/2000, a été comptabilisée pour la première fois en 2010.

S'agissant d'une correction d'erreur comptable, cette dette a été comptabilisée dans le compte de résultat et répartie dans les différents postes de celui-ci de la façon suivante:

- droits liquidés durant l'exercice: 13.563,48 € enregistrés en charges de personnel
- droits non liquidés acquis durant l'exercice : 7.665 € enregistrés en charges de personnel
- droits non liquidés acquis antérieurement : 63.000 € enregistrés en charges exceptionnelles sur exercices antérieurs

Le solde net au 31/12/2010 de la dette provisionnée s'élève à 70.665 €

### Principes généraux

Les comptes de l'exercice établis en euros, sont présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En conformité avec la recommandation de l'Autorité de Normalisation Comptable, les engagements conditionnels liés aux indemnités de départ à la retraite des salariés font désormais l'objet d'une documentation dans l'annexe sans constitution d'une provision au passif du bilan.

Le détail de l'évaluation figure dans les engagements hors bilan de la présente annexe.

### Immobilisations

Le coût d'acquisition d'une immobilisation est constitué :

- de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.
- de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée ;
- de l'estimation initiale des coûts d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie d'une obligation encourue.

GISTI - 31/12/2010

TABLEAU DE MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS

Nature des biens	Débit exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice	Dont Subventionné
CONCESSIONS et DROITS (logiciels)	2 293,93	607,50		2 901,43	
MATERIEL INFORMATIQUE	35 473,53	9 521,47	5 215,59	39 779,41	
MOBILIER	4 963,58	1 483,53	1 113,97	5 333,14	293,96
AGENCEMENT	29 817,98			29 817,98	10 135,74
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 346,70		1 346,70	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>72 549,02</b>	<b>11 612,50</b>	<b>7 676,26</b>	<b>77 831,96</b>	<b>10 429,70</b>

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AMORTISSEMENTS

Nature des biens	Débit exercice	Dotations	Diminutions	Fin exercice	Dont Subventionné
CONCESSIONS et DROITS (logiciels)	805,11	967,14		1 772,25	
MATERIEL INFORMATIQUE	26 722,89	5 620,31	4 523,42	27 819,78	
TOTAL MOBILIER	4 866,99	133,54		5 000,53	293,96
TOTAL AGENCEMENT	22 386,05	2 497,24		24 883,29	10 135,74
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 781,04</b>	<b>9 218,23</b>	<b>4 523,42</b>	<b>59 475,85</b>	<b>10 429,70</b>

## DETAIL DES CREANCES ET DES DETTES

## Dettes fiscales et sociales

	2008	2009	2010
Rémunérations dues	705,28	3 759,04	3 534,64
Dettes provisionnées pour congés à payer	35 924,00	41 701,00	45 976,00
Dettes provisionnées CET			70 665,00
<b>total Personnel</b>	<b>36 629,28</b>	<b>45 460,04</b>	<b>120 175,64</b>
URSSAF	30 321,00	37 223,00	33 217,00
I R E C	9 821,00	12 623,00	9 742,00
Pôle emploi	4 298,00	7 223,00	3 234,00
F M P Prévoyance	613,33	811,72	594,15
UGSG			
Chèques déjeuner			
<b>Oragnismes sociaux charges à payer</b>	<b>45 053,33</b>	<b>57 880,72</b>	<b>46 787,15</b>
Formation continue	1 513,42	2 144,39	1 744,01
Charges sur congés à payer	15 158,00	17 573,00	18 682,00
Taxe due sur salaires	2 714,00	7 805,00	3 267,00
Charges fiscales dues sur congés à payer	2 658,00	3 455,00	3 871,00
<b>total cotisations sociales et fiscales</b>	<b>67 096,75</b>	<b>88 858,11</b>	<b>74 351,16</b>
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>103 726,03</b>	<b>134 318,15</b>	<b>194 526,80</b>

## Créditeurs divers

	2008	2009	2010
Collectif Exilés 10	2 632,89	1 559,37	4 496,07
Donataires Reboul	4 573,47	4 573,47	4 573,47
Créditeurs divers	338,35	614,22	691,22
<b>Total créiteurs divers</b>	<b>7 544,71</b>	<b>6 747,06</b>	<b>9 760,76</b>

## Débiteurs divers

	2 008	2 009	2 010
Avances sur frais	250,00	250,00	
Chèques déjeuner	1 078,00	175,00	42,00
ACDUC	7 596,41		
Samia Bachir Bey	59 524,38	59 524,38	59 524,38
<b>Total débiteurs divers</b>	<b>68 448,79</b>	<b>59 949,38</b>	<b>59 566,38</b>

## Produits à recevoir

	2 008	2 009	2 010
Etat produits à recevoir	50 000,00	40 000,00	
Autres produits à recevoir	19 250,00	11 224,76	22 000,00
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>69 250,00</b>	<b>51 224,76</b>	<b>22 000,00</b>



GISTI - 31/12/2010

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDES**

Ressources provenant de la générosité du public

Ressources	Fonds à engager au 01/01/2010	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Fonds restants à engager au 31/12/2010
Fonds dédiés dons	10 131			10 131

**TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS**

Legs et donations autorisées par l'Administration	Solde des legs et donation en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Solde des legs et donation en fin d'exercice
Legs	12 196			12 196
Legs Madame G.Reboul	486 923			486 923
<b>TOTAL</b>	<b>499 119</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>499 119</b>

## MOUVEMENT DES PROVISIONS 2010

	solde au 1er janvier	augmentation	diminution	solde au 31 décembre	% de l'actif brut
Stocks	3 609	4 542	3 609	4 542	17,81%
Créances d'activité	13 813	700	13 813	700	3,54%
Sicav ARGO	38 534			38 534	100%
Débiteur divers	59 524			59 524	100%
Provisions pour dépréciations	115 481	5 242	17 422	103 301	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financière - exceptionnelle	5 242	17 422		

## RESULTAT EXCEPTIONNEL

CHARGES EXEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs dont engagement CET: 63.000	76 935
Créances irrécouvrables à caractère exceptionnel	1 325
Sous total charges exceptionnelles de l'exercice	1 325
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>78 260</b>

PRODUITS EXEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs (Régularisations diverses)	942
Produits sur procès	1 541
Sous total produits exceptionnels de l'exercice	1 541
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 482</b>
Reprise de provision pour dépréciation des créances devenues irrécouvrables au cours de l'exercice	13 813

GISTI - 31/12/2010

### Engagements de retraite

Pour la première fois au 31/12/2010, le GISTI a procédé à une estimation de la valeur actuelle de ses engagements d'indemnités de départ en retraite vis-à-vis de l'ensemble de son personnel.

Les hypothèses retenues pour la rupture du contrat des salariés sont d'une part un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 65 ans, l'indemnité servie étant alors soumise aux cotisations sociales

La méthode d'évaluation des droits utilisée est la méthode dite prospective, méthode s'appuyant sur la situation future du salarié, proratisée au vue de l'ancienneté acquise à la date des calculs. Des corrections étant effectuées pour tenir compte des mouvements de personnel (turn-over, mortalité ...) et d'une actualisation financière.

Les paramètres utilisés pour les calculs ont été les suivants :

- un turn-over de 2 %
- Utilisation de la table de mortalité TGH 05 pour les hommes et TGF05 pour les femmes
- un taux d'actualisation de 4.53% ( taux Bloomberg 20 ans au 31/12/2010)
- une progression des salaires de 2 %

Le montant des droits théoriques ainsi calculés, acquis au 31 décembre 2010, s'élève à 14 210 euros.

Aucune provision n'a été constituée.